



A Paris, le 03 janvier 2017

Dossier suivi par :  
Elise COLIN-MADAN, Coordinatrice

**Objet : Affiliation du nouveau Club Pour l'UNESCO – Association Pourquoi pas**

Nous avons le plaisir de vous informer que votre demande d'affiliation à la Fédération Française Pour l'UNESCO a été validée lors du Conseil Exécutif du 05 2016.

Les Clubs Pour l'UNESCO ayant demandé et obtenu leur affiliation à la FFPU s'engagent à :

1. Accepter et promouvoir la Charte
2. Respecter les obligations statutaires découlant de leur affiliation
3. Afficher le logo de la FFPU dans leurs supports de communication
4. Renseigner au maximum la FFPU des activités tenues

Avec la joie de vous savoir désormais à nos côtés,

Bien cordialement,

Yves LOPEZ, Président de la FFPU



**Fédération Française Pour l'UNESCO**

Association agréée complémentaire de l'enseignement public, de jeunesse et d'éducation populaire

173, rue de Charenton, 75012 PARIS - [www.ffpunesco.org](http://www.ffpunesco.org)

tel : +33(0)1 42 58 68 06 – [contact@ffpunesco.org](mailto:contact@ffpunesco.org)

N° SIRET : 755 666 454 00063 – N° APE : 913 E

